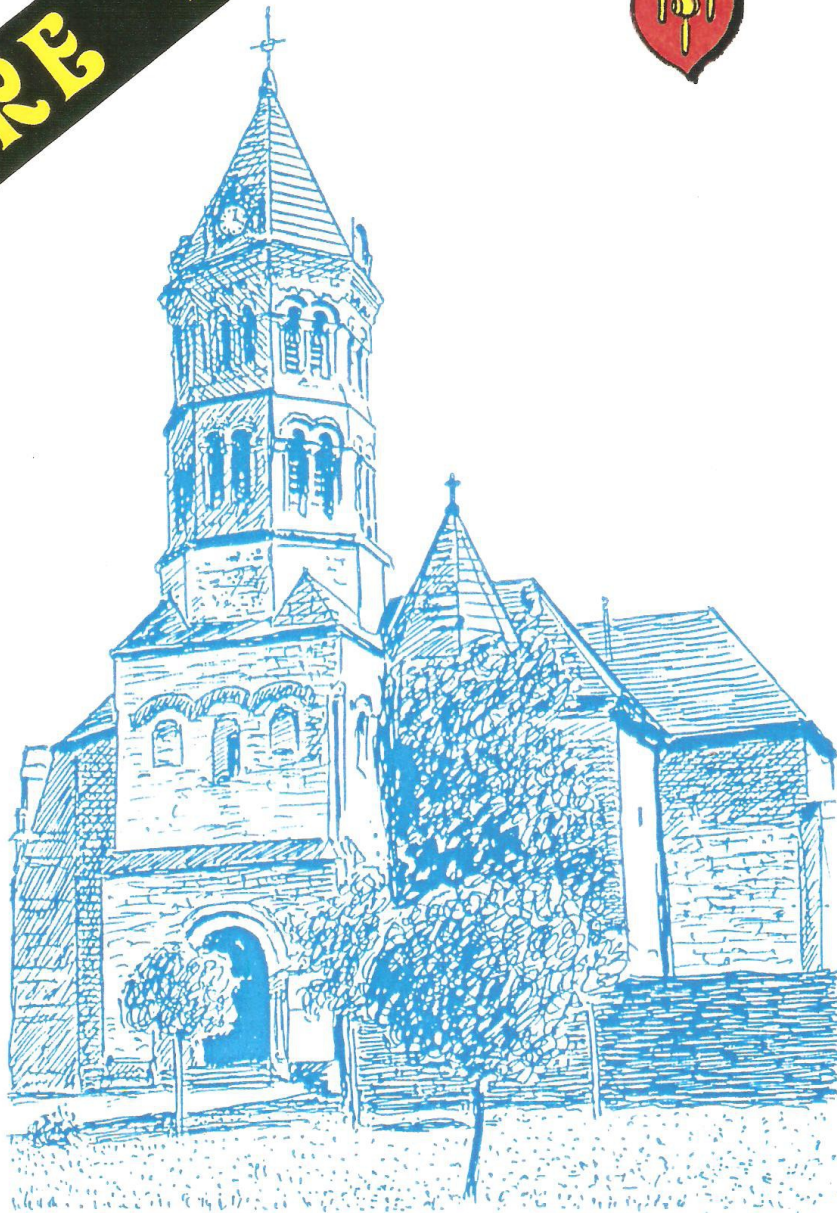


N°55

JANVIER 1994

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

EDITORIAL DE " NOTRE VILLAGE "

DEUXIEME SEMESTRE 1993

1993 s'éloigne avec ses joies ...ses peines...

Pour Nous, Habitants de MONCHY-LAGACHE, le décès
de Notre Maire: Monsieur Michel GRU.

Puisse cette Année 1994, en hommage à son inlassable
dévouement, être fidèle à son Souvenir en maintenant dans Notre
Village la bonne entente qu'Il avait créée et à laquelle Il était
très sensible.

Nous vous souhaitons à tous:

"BONNE ANNEE - BONNE SANTE "

Nous ne sommes pas devins, mais que 1994 allège vos
problèmes....vos difficultés...et comble vos espérances.

On nous annonce encore une année morose:

Il faudra y faire face.

-...que la Solidarité renaisse...

-...que nous nous épaulions dans la difficulté...

Le malheur n'étant pas toujours pour le voisin.

Et qu'ensemble nous défions ces temps difficiles.

G.BONDUELLE.

COMMISSION DE VOIRIE :

Après le bordurage de la Rue de TERTRY, les employés communaux y aménagent actuellement des trottoirs qui s'avéraient indispensables pour la sécurité des enfants.

Nous demandons aux automobilistes de respecter ces trottoirs et les en remercions.

Des projets pour 1994, nous en avons...Mais après le gel de fin Novembre et les pluies importantes qui ont suivi ; tout est malheureusement remis en cause. Il va falloir parer au plus pressé.

Une étude va être faite par la Commission avec le concours des Services de l'Équipement afin d'établir les priorités.

ECLAIRAGE PUBLIC :

Toute la population a dû se rendre compte que notre Village est désormais éclairé toute la nuit.

Cette décision, nous l'avons prise pour sécuriser les habitants et décourager toute malveillance.

Cette année, tout le réseau sera installé en lampes au sodium et le projet d'éclairage de style des abords de l'Eglise (qui tenait tant à cœur à Monsieur GRU) sera réalisé. Nous en profiterons également pour revoir toute l'installation des spots qui illuminent au moment des Fêtes.

TERRAIN DE LA RAPERIE :

Les travaux d'aménagement ont commencé courant Décembre par le défrichage des arbustes et l'extraction des racines.

Suivront l'enfouissement de toutes les matières indésirables et le nivellement du terrain.

Nous envisageons de l'ensemencer en gazon en attendant l'aménagement de ce site.

Les travaux sont réalisés par les Ets LAMBERT d'HUMBERCOURT(80).

JEU d'ARC :

Devenu une décharge...le terrain situé entre l'ancien Jeu d'Arc et la ferme de la famille CAPRON a été nettoyé par les employés communaux. Nous pourrions y prévoir, par la suite, de nouvelles plantations en espérant le garder toujours propre.

COMMISSION DES BATIMENTS:

Tous les travaux prévus au Budget 1993 ont été réalisés dans les délais:

- la 1ère tranche de la Maternelle, qui prévoyait la remise à neuf de la toiture et des deux salles de classe (vacances d'été avec réception des travaux le 01 Septembre).

Les enfants ainsi que le personnel enseignant évoluent aujourd'hui dans des locaux plus accueillants et fonctionnels.

- la rénovation du Foyer Rural: après réparation des huisseries, pose de nouvelles dalles au plafond, réfection des peintures, ouverture de deux nouvelles fenêtres côté Ouest (pour donner plus de clarté); notre Foyer a retrouvé un air de jeunesse pour le plaisir de tous.

A tous les utilisateurs de veiller à ce qu'il reste en l'état le plus longtemps possible.

PREVISIONS POUR 1994:

- la 2ème tranche de la Maternelle: avec création d'une salle de repos (vacances d'été)

- Ecole Primaire: goudronnage de la cour.

- Mairie: Remplacement des huisseries ainsi que la remise à neuf de la toiture.

- Foyer Rural: réfection de la scène, achat de chaises, peintures de la cuisine et du dispensaire.

- réparation des contreforts de l'Eglise.

LE CALVAIRE DE LA PLACE :

Messieurs J.J DUBREUIL & M.RIGAUX, ayant remarqué que le crucifix était cassé, l'ont remplacé. Monsieur DUBREUIL a offert le Christ (qu'il avait trouvé chez un antiquaire) et Monsieur RIGAUX l'a fait monter sur une croix de bois par un ébéniste local.

Le 15 AOUT, Monsieur le Curé bénissait notre nouveau calvaire.

.../...

BENEDICTION de la CROIX du CALVAIRE de PIERRE
érigé au CENTRE du VILLAGE de MONCHY-LAGACHE.

C'était le 15 AOÛT 1993, pendant la PROCESSION du SOIR.

PRIERE de BENEDICTION

Nous te supplions, Père Très Saint, Dieu Tout-Puissant et Eternel. Daigne bénir la nouvelle Croix sur sa colonne de pierre, elle est le signe du salut des hommes. Qu'elle fortifie notre Foi et notre Espérance en Dieu. Qu'elle apporte à tous ceux qui la vénéreront, secours et protection. Qu'elle les délivre de tout danger et de tout mal. Par Jésus-Christ, Notre Seigneur. AMEN!

Que soient remerciés et comblés de bénédictions, tous ceux, membres de la Municipalité ou autres, qui ont contribué par leur initiative ou par leur travail, à la restauration de cette Croix. Je les félicite de tout coeur pour cette réalisation, qui est une réplique de l'Oeuvre originale du XVIIIème siècle, menacée de disparaître et remplacée par l'effigie d'un Christ classique sur bois de chêne.

RAPPEL HISTORIQUE sur "LA CROIX de PIERRE"

"Il y a, au milieu du village, UNE CROIX de PIERRE que vous connaissez bien. Le chapiteau qui la surmonte date du commencement de Louis XIV. Fait de matériaux de diverses époques, la colonne et le chapiteau sont les débris d'un autel..." (cf. GEORGES LECOCQ, Histoire populaire de Monchy-Lagache, racontée aux enfants du village. 1886)

"Une jolie CROIX de CARREFOUR, du XVIIIème siècle, se dresse dans le village. La colonne qui en forme le fût est ornée d'un CHAPITEAU IONIQUE, aux angles duquel se détachent des GRAPPES de HOUBLON. Elle repose sur un socle formé d'un CHAPITEAU RENVERSE". (cf. La Picardie Historique et monumentale du Canton de Ham. 1925)

Bientôt, vous pourrez admirer et vénérer dans l'Eglise St-Pierre de Monchy-Lagache, la précieuse relique de ce CHRIST du 18ème siècle, en bronze massif, mutilé d'un bras et marqué par la patine des ans. Sa CROIX séculaire se dressera comme par le passé sur un tronçon de COLONNE en CHÊNE, dégradée à la base, surmontée de la réplique exacte du CHAPITEAU IONIQUE, qui demande une explication; Les SPIRALES latérales, ornées de GRAPPES de HOUBLON, constituant au centre l'OVE architectural, encadré de DARDS et s'épanouissant en jolies feuilles d'ACANTHES, évoquaient dans le monde antique; le déroulement d'une vie féconde et prospère.

Cette reproduction de LA CROIX de CARREFOUR sera l'Oeuvre bénévole de Mr. Hubert MASCRET, Sculpteur sur bois à St-Quentin, diplômé "Meilleur Ouvrier de France".

COMPTE - RENDU DES REUNIONS DE CONSEIL

MUNICIPAL DEUXIEME SEMESTRE 93

REUNION DU 28 JUILLET 1993:

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1993: Répartition del'excédent 1992 en section de fonctionnement, soit 315049Frs.

Déficit de 74644Frs en section d'investissement (dû au non encaissement de subventions en temps voulu). Celui-ci sera comblé par un prélèvement sur la section de fonctionnement. Total de cette section.....300965Frs.

Sommes à prévoir en complément de certains travaux:

Toiture Maternelle : 41928.14Frs.

Réfection vitraux Eglise: 55637.56Frs TTC.

Travux au Foyer Rural: 91800Frs TTC.

Travaux réfection Maternelle: 228633.62Frs TTC.

Aménagement Râperie: Coût des travaux estimés par la D.D.E:1200000frs.

Projet estimé trop coûteux par le Conseil. A revoir.

PREVISION TRAVAUX 1994:

Suite des travaux à la Maternelle avec création d'une salle de repos. Coût d'environ 235000Frs.

Divers travaux de voirie. Goudronnage cour d'école primaire.

Projet d'éclairage communal. Eclairage permanent.

Conteforts de l'Eglise- demander des devis-.

QUESTIONS DIVERSES:

CIMETIERE: Mr DUBREUIL signale les dégâts occasionnés à la porte.

Nécessité d'interdire son entrée aux gros camions.

MARAI COMMUNAUX: Surveillance de l'état des jardins. Les locataires

ne les entretenant pas ,verront leur bail de location résilié.

ETANG COMMUNAL: Suite à la visite des gardes fédéraux, des mesures

devront être prises pour la nouvelle saison: nécessité d'acheter le timbre piscicole en plus de la carte communale pour pêcher à l'Etang. Prévoir la pose d'un panneau explicité à l'entrée de celui-ci.
Changement des dates d'ouverture et de fermeture de la pêche - du dernier Samedi de Mars au 31 DECEMBRE.
Y faire un faucardage. Mrs JUBE - DUPIRE & LAMOTTE se proposent de l'effectuer avec la barque de Mr FOURNIER.
Nous les remercions vivement pour cette action.

REUNION DU 11 OCTOBRE 1993:

ECLAIRAGE PUBLIC: Pas de mise en souterrain du réseau pour le moment. Projet à l'étude pour la pose de lampes au sodium dans tout le village (hameaux compris) et pose de candélabres au abords de l'Eglise. Coût approximatif: 400000Frs.
Possibilité de subventions de la part du SIER et du Conseil Général (environ 50%)

GOUDRONNAGE COUR ECOLE PRIMAIRE: Coût TTC 31998Frs(Ets MORIN).

VOIRIE: Coût des travaux supplémentaires effectués rue de TERTRY pour les descentes de gouttières-raccordements au fil d'eau -nivellement trottoirs....27586Frs.

Travaux réalisés par les Ets MORIN...17977Frs(réparations voirie dans le village).

Prévoir un plan de travaux sur plusieurs années .

TERRAINS RAPERIE: Accord du Conseil pour réaliser les travaux selon devis présenté par Mr LAMBERT pour un coût TTC de 38545Frs.

MATERNELLE: Extension à réaliser été 94.Coût approximatif TTC de 240000Frs.

FOYER RURAL: Revoir l'installation de chauffage-Pose de thermostats- Ets LEBLANC-SOVEAUX de HAM-.
Changement des barilletts de portes. Une seule clé désormais pour toutes les portes extérieures.Prévoir pose de barres anti-panique.
Travaux réalisés par Monsieur LEGRIS de HAM.

QUESTIONS DIVERSES:

Eclairage permanent de la Commune: coût supplémentaire annuel de 6917Frs.

Prévoir la protection de la fosse située près des pistes(Mr HENRY)
Voir avec les services de la DDASS le problème des écoulements d'eau dans les caniveaux(litiges entre riverains)

Revoir les contrats d'assurance.

Discussion à propos des cailloux que certaines personnes enlèvent sans aucune autorisation(bien que ne leur appartenant pas!).

Informatisation de la gestion communale pour 1994.

REUNION DU 09 DECEMBRE 1993:

ECLAIRAGE PUBLIC: Accord du Conseil pour accepter le devis établi par les services de la DDA en collaboration avec la SICAE & l'EITF, pour un coût TTC de 153255Frs (ceci pour l'éclairage de style des abords de l'Eglise)/

Demande de subventions pour un total de 64610Frs.

Le deuxième dossier, pour les lampes au sodium, est en cours d'élaboration.

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX: Demander à Philippe CHASSAGNOUX de réparer les toitures aux endroits de différentes fuites. Prévoir un devis pour réfection toiture Mairie ainsi que pour le changement des fenêtres et de la porte d'entrée. Possibilité d'aide de l'état dans le cadre de la DGE 2è part.

VOIRIE: Réception des travaux rue de Tertry le 25/11/93. Les employés communaux termineront la pose de gravillons sur les trottoirs.

TARIFS CARTES DE PECHE SAISON 94:

Carte à l'année: 100Frs pour habitants de MONCHY.
150Frs pour les personnes de l'extérieur.

Carte à la journée: 15Frs habitants de MONCHY. 25Frs gens de l'ext.
Ouverture de la pêche du dernier Samedi de MARS au 31 DECEMBRE.

DESIGNATION NOUVEAUX DELEGUES:

Ceci afin de pourvoir au remplacement de Monsieur Michel GRU.

SICAE ROISEL: Mme BONDUELLE.

SYNDICAT d'EAU: Mr Jean-François CARBONNAUX.

EXONERATION TAXE PROFESSIONNELLE:

Accord du Conseil pour exonérer pendant deux ans Monsieur Eric SIMON qui s'installe en créant une entreprise sur l'aérodrome (atelier de maintenance avionique).

PLAN d'OCCUPATION DES SOLS: Accord du Conseil pour tenir compte des remarques faites par les différentes personnes associées au projet et modifier certains articles.

Il faudra ensuite rendre public le P.O.S par un arrêté (début Janvier 94) qui sera affiché en Mairie pendant un mois.

COMMENT GARDER LA VITALITE DES COMMUNES RURALES?

80% de la population française vit sur 20% du territoire français...

Nous, les ruraux, représentons les autres 20%

NOus tenons à nos Communes.

Elles ont longtemps représenté la Sagesse, la Convivialité, la Nature et la Tranquillité.

Nous voulons défendre nos communes et leur garder Travail, Ecole, Commerces, Artisans, Service Public et Associations.

Par contre, il faut rester lucides. L'Economie de l'Europe traverse un moment très difficile.

Il faudra s'adapter à un nouveau type d'économie.

Si l'on veut que nos communes rurales retrouvent leur croissance, nous devons accroître nos liens entre communes;

Déjà ces liens existent dans quelques domaines: Ecole, Eau, Electricité, SIVOM... d'autres se sont créés avec les Associations: Foot, Judo, Gym, Musique... même des liens internationaux comme le Jumelage.

Nous devons sans doute étendre les actions entre un plus grand nombre de communes. Cela nous permettra de garder notre vitalité, mais aussi la possibilité de nous développer.

Actuellement l'aménagement du territoire tente de résoudre ces questions.

De nombreuses réunions à l'échelon du Département, du SIVOM et de la Région permettent à nos communes de se faire entendre et de préciser nos besoins dans le cadre des projets à venir.

NOus vous tiendrons au courant de l'évolution de toutes ces réflexions.

A. VALLETTE.

Adjoint- Vice-Président du SIVOM-HAM-

SYNDICAT d' ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE MONCHY-LAGACHE & TERTRY
=====

" HISTOIRE d' EAU"
=====

Que d'eau! que d'eau!!

Malheureusement l'eau qui nous tombe sur la tête depuis des mois ne suffit pas à solutionner nos problèmes d'approvisionnement.

Il faut savoir que, depuis de nombreuses années, notre captage situé sous le château d'eau de Douvieux, ne pouvait, à lui seul, combler notre consommation en eau potable.

Il y avait eu par le passé un accord verbal avec les Ets BONDUELLE, pour nous fournir un complément d'eau qui permettait de satisfaire nos besoins.

Le Syndicat ne pouvant se contenter de cette solution provisoire, se devait de posséder son propre captage avec les périmètres de protection obligatoires(ce qui n'est pas valable pour un forage privé).

Le Syndicat est responsable de la qualité de l'eau distribuée.

De plus, l'activité saisonnière des Ets BONDUELLE les oblige à réduire le débit de leurs pompes à certaines périodes, ce qui entraîne une baisse de pression privant d'eau les personnes en bout de canalisation.

Il était donc tout à fait normal de dégager de cette charge les Ets BONDUELLE.

Après une sérieuse étude, nous avons donc décidé de construire une nouvelle station de pompage(afin de nous préserver de toutes éventualités).

Cette installation d'un coût TTC global de: 1425000Frs est maintenant en fonction.

Nous tenons à vous donner quelques explications sur le prix "dur-dur" de ce nouveau Service:

1°- la gratuité de l'eau provenant des Ets BONDUELLE, ne l'est plus maintenant(électricité et fonctionnement de la station..)

2°- l'augmentation des diverses taxes et redevances:

PRIX DES ABONNEMENTS POUR 1994:

COMPTEUR DE 3m³.....100Frs/ an
COMPTEUR de 5m³.....150Frs / an
COMPTEUR DE 10m³.....200Frs /an.

.../...

2) SYNDICAT d'A.E.P MONCHY & TERTRY....SUITE....

Redevance F.N.D.A.E.....0,120 du m³
Taxe pollution(MONCHY uniquement)I,09 du m³.
Redevance prélèvement nappe.....0,26 du m³.

Enfin, prix du m³ à la base pour 1994.....5.60Fr^s H.T.
Il faut également ajouter la TVA à 5.5%.

Cela fera un prix IIC au mètre cube de: 7.46Fr^s pour les
habitants de MONCHY et de 6.31Fr^s pour ceux de TERTRY.

Certaines taxes échappaient totalement au calcul du prix du fait de la faible consommation enregistrée au compteur du forage de Douvieux.

3°- La M.49: Loi qui nous oblige à comptabiliser dans le prix de l'amortissement des travaux effectués et la valeur des installations antérieures. Ceci dans le but de renouveler toutes les installations dès qu'il le sera nécessaire, et afin de rendre les syndicats plus responsables de leur gestion.

4°- Nous avons passé ,à partir de Janvier 1994, un contrat de gérance avec la Société CISE de ROSIERES.
Cette Société va dorénavant être responsable du réseau , en assurer l'entretien général(elle aura la lourde charge de solutionner les nombreux problèmes dûs à notre réseau vieillissant); effectuer les relevés de compteurs, faire les factures..
Nous tenons à remercier Monsieur Marcel CHASSAGNOUX pour tout ce qu'il a accompli jusqu'à présent au sein de notre Syndicat, ne regardant jamais pour se déplacer quelque soit l'heure afin de réparer une fuite chez un particulier ou sur le réseau même.

Désormais,toute anomalie devra être signalée en Mairie ou directement à LA CISE en téléphonant au :22.88.00.30.

Il faut savoir qu'en 1993, grâce aux relevés précis effectués à la nouvelle station, nous avons pompé pratiquement le double de M³ que ceux facturés aux consommateurs. Cette disproportion coûte très chère et est due en majeure partie aux fuites qu'il faut rechercher, au manque ou au mauvais fonctionnement de certains compteurs.

Nous allons donc y remédier sérieusement dès cette année.

5°- Votre prise de conscience à ne plus gaspiller cette précieuse eau nous oblige à répartir le coût de toutes ces charges sur une consommation en diminution par rapport aux années précédentes.

3) ...SUITE...

Chers Amis, l'eau de MONCHY était une des moins chères de la Région; mais sachez que malgré ces fortes augmentations ,qui sont plus ou moins les mêmes pour toutes les Communes de FRANCE ; nous ferons tout pour vous proposer un prix du mètre cube le plus bas possible.

Nous tenons à vous informer que le nouveau système de facturation sera mis en place dès le relevé du premier semestre 1994.

Les compteurs seront donc vérifiés et relevés par un préposé de la CISE . Nous vous demandons de Lui réserver un bon accueil et, en cas de problème, n'hésitez pas à lui poser des questions.

Les factures vous seront envoyées directement par cette Société et c'est Elle qui encaissera le montant dû.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter les délais de règlement afin d'éviter des frais supplémentaires et une éventuelle fermeture du compteur.

Michel GRU nous a quitté. Il était le Président de ce Syndicat, le Maître d'Oeuvre de bonnes réalisations et de sages décisions.

Nous ferons tout pour continuer ce qu'Il avait entrepris.

Très amicalement à tous.

Le Nouveau Président: Gérard FOURNIER.

COMPOSITION DU BUREAU DU SYNDICAT:

PRESIDENT: Gérard FOURNIER

VICE-PRESIDENT: André THIRARD- Maire de TERTRY.

DELEGUES: Jacques PRESTEL- Jean-François CARBONNAUX pour MONCHY
Michel MUSEUX- Jean GUILLEMONT. pour TERTRY.

.../

Que les amateurs de C.B ,si celle-ci est montée sur leur voiture, aient la délicatesse de s'éloigner des habitations lorsqu'ils la font fonctionner... Il y a assez de chemins à l'écart de celles-ci pour satisfaire à leurs exigences.

Et si elle est installée en fixe à l'intérieur d'une maison , nous vous rappelons qu'il y a une limite de portée à respecter et à ne pas dépasser.

Nous espérons être entendus afin que chacun puisse disposer librement de sa soirée télé.

oooooooooooooooooooo

Les habitants de MONCHY-LAGACHE se sont peut-être aperçus que la Commune, par l'intermédiaire de ses agents d'entretien, nettoie et remet en valeur certains endroits du Village.

Mais celle-ci déplore que des habitants se permettent de déposer des ordures un peu partout, sans respecter l'obligation d'utiliser l'endroit prévu à cet effet.

Tout le monde a pu constater que le très ancien calvaire de DOUVIEUX , sur le point d'être restauré, a été affreusement mutilé de ses vieux arbres... Après réclamation, ils ont été remplacés par de ridicules plants, d'ailleurs en partie déjà morts. Mais les responsables de ce méfait refusent d'y remédier!

oooooooooooooooooooo

Nous vous rappelons que les épaves de voiture ne doivent en aucun cas stationner sur les trottoirs, ni devant les habitations . Elles entravent la libre circulation et doivent être enlevées le plus rapidement possible.

Merci d'en tenir compte.

oooooooooooooooooooo

ADIEU A UN AMI FIDELE

Pour l'Harmonie Ste Cécile, Michel GRU n'aura jamais été Président, ni Vice-Président d'Honneur, il aura été bien plus. Il était notre Président de Coeur.

Ami fidèle dans les bons comme dans les mauvais jours. Il y a 12 ans, quand l'Harmonie s'est réveillée après un long sommeil, Michel GRU était là pour l'aider et la soutenir. Il était toujours à l'écoute de nos problèmes et toujours prêt à applaudir aux représentations des musiciens. Nous n'oublierons jamais son sourire et son amabilité. Monsieur GRU, merci.

La vie continue. La Ste Cécile a été fêtée cette année encore à Monchy, la salle de Moislains étant réservée pour une autre manifestation.

La messe fût magnifique, le repas excellent et l'ambiance très amicale.

J'ose rappeler aux jeunes désirant apprendre le solfège et jouer un instrument de Musique qu'ils peuvent toujours me contacter ou téléphoner à Philippe LEVERT.

NOUS VOUS SOUHAITONS A TOUTES ET A TOUS UNE TRES BONNE ANNEE 94

Jacques BOUCHEZ

ASSOCIATION LOISIRS ANIMATIONS
TOURISME DE MONCHY-LAGACHE

Vous avez sûrement entendu parler de cette "toute jeune Association" qui s'est créée durant le mois de Janvier.

Tout le monde n'a pu assister aux assemblées qui ont permis de créer cette Association.

Cette Association a pour but de mettre en plan et d'organiser toute manifestation ; soit avec sa propre structure, soit avec l'aide d'autres Associations du village, pour les habitants de Monchy-Lagache et aussi de toute personne désirant participer aux activités proposées.

La liste de ses membres reste toujours ouverte, et nous accueillerons de bon coeur tous les gens de bonne volonté qui ont envie de s'engager dans une action relative aux manifestations proposées.

Le Bureau élu se compose ainsi :

Président : J.PINCHON

Vice-Président : J.BOUCHEZ

Secrétaire : F.DUPARCQ

Trésorier : P.VANDEROSIEREN

Secrétaire Adjoint : R.CARON

Trésorier Adjoint : B.CARTON

Membres : DODRE Patrick, LEVERT Philippe, LEMAITRE Olivier, PIST Elisabeth, PRESTEL Jacques, RIGAUX Marc

A chaque Association du village, nous demandons, si cela n'est déjà fait, de nommer un membre représentatif de celle-ci.

Cette Association peut aussi servir de point de chute à toute personne désirant mettre sur pied une nouvelle animation dans le village.

La structure existe. Les idées et la bonne volonté seront les bienvenues.

Pour tous renseignements, adressez-vous soit à J.PINCHON, J. BOUCHEZ ou à F.DUPARCQ.

BONNE ANNEE A TOUS

J.PINCHON

3 J U I N 1 9 8 9 !

Que de souvenirs dans les mémoires !
pour les spectateurs et les gens qui avaient monté ce
spectacle à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution Française.

Un projet est en cours pour le "50 ème anniversaire de
l'Armistice 1945".

Nous étions une centaine de personnes de Monchy et Tertry en 1989,
dont 70 figurants. L'objectif du projet en cours est de 150
figurants.

Tout le monde peut participer !

Il faut des figurants bien sûr, mais aussi des gens pour
rechercher l'Histoire, pour la création d'un scénario, de
dialogues, les enregistrements musicaux, les décors, les costumes,
l'éclairage et l'installation du matériel. Il y a aussi une partie
administrative (publicité, sponsors, assurances, budget).
Du travail pour tous quoi !

Pour tous les gens intéressés, nous donnons rendez-vous

Le Mercredi 2 Février à 20h30

au Foyer Rural de Monchy-Lagache pour une réunion
d'information et de travail.

Merci à l'avance de votre engagement

Le Comité d'Organisation

P.S : Nous comptons aussi et surtout sur toutes les
associations du village.

COMITE DE JUMELAGE

Chers Amis Jumeleurs,
1993 a laissé place à 1994 !

1993 fût une année qui vit la réalisation de la "Marche de l'Alliance" avec un succès total dont on parle encore dans les chaumières. Encore merci et bravo à notre vaillante équipe et au concepteur-réalisateur de ce projet qui paraissait un peu osé, sinon un peu "fou" au départ, mais qui a eu le grand mérite de relier nos deux villages : MONCHY-LAGACHE ET DUNZWEILER par un trait d'union fait d'initiatives, de courage et d'efforts, ce qui, avouons-le, n'est pas commun de nos jours et nous sort du train-train habituel !

1993 s'est terminé pour tous les habitants de Monchy-Lagache et pour le Jumelage dans une grande tristesse. Notre Association a perdu son fondateur : notre vice-président et grand Ami Monsieur Michel Gru, l'initiateur de notre mouvement dont le seul but est de réaliser par dessus les frontières la Paix et l'Amitié entre tous les Hommes. Beaucoup en parlent, Monsieur Gru a réalisé une partie de son idéal avec le Jumelage. Combien nous sommes fiers de l'avoir aidé, soutenu tout au long de ces huit années d'effort.

Son oeuvre sera continuée, nous sommes là pour ça !

Le Conseil d'Administration et l'ensemble des Jumeleurs de Monchy-Lagache renouvelent à Madame Gru et à sa famille leurs sentiments pleins d'admiration et d'affection.

Peut-on encore présenter des voeux après ce douloureux événement ?

Certainement. Voeux de bonheur et de santé pour chacune et chacun d'entre-vous, pour vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Voeux de prospérité pour notre Association, qu'elle grandisse, se renforce, que les liens d'amitié se resserent encore avec les habitants de Dunzweiler, qu'ils se multiplient et par leur force que nous démontrions aux irréductibles que l'on peut, que l'on doit s'entendre.

Le soleil luit pour tout le monde, les oiseaux ont le même chant, les fleurs le même parfum de chaque côté des frontières. Pourquoi les humains échapperaient-ils à cela ?

Ne laissons pas aux diplomates le soin de régler notre vie, notre avenir. Nous sommes partie prenante, nous voulons la Paix. Agissons chacun dans notre sphère. La nôtre c'est le Jumelage. Réussissons-le, grâce à vous toutes et tous, nous continuerons ainsi l'oeuvre entreprise par Monsieur Gru, nous sommes fiers de lui, il pourra l'être de nous.

ENCORE TOUS NOS VOEUX ET SOUHAITS POUR 1994
Bien cordialement à vous

Le Président : CAUSSIN pierre

COMITE DE JUMELAGE : INFORMATIONS

Les cartes de Jumelage vous seront présentées courant Février prochain (40 F). Accueillez bien nos amis, merci d'avance.

Nos amis de Dunzweiler viendront nous rendre visite en 1994. Nous leur avons proposé le week-end des 23/24 Avril prochain, nous attendons leur réponse. Notez quand même ces dates en pointillés sur votre agenda. Quelle que soit la date de leur venue, nous espérons que vous serez aussi nombreux que les années précédentes à vouloir les accueillir. Une réception de ce genre exige un travail matériel assez conséquent. Aussi, dès à présent, nous comptons sur votre aide.

Comme d'habitude, ce sera un week-end chargé de rires et d'émotions que nous passerons tous ensemble.

Composition du Conseil d'Administration

Depuis notre dernière Assemblée Générale du 18 Novembre 1993 et le décès de Monsieur Gru, le Conseil d'Administration de notre Association est composé ainsi :

Président :

M. CAUSSIN Pierre

Vice-Président :

Mme BONDUELLE, Maire de Monchy-Lagache

Représentants de la Municipalité :

MM. PRESTEL Jacques
VALLETTE André

Représentants élus : (par ordre alphabétique)

M. BERGER Raymond
Docteur BOUCHEZ Jacques
Mme CARBONNAUX Marie-Paule ==> Trésorière
M. DORVILLE Lucien
Melle DUPARCQ Florence
Melle LEGROS Karine ==> Secrétaire
M. LEVERT Philippe

Commissaires aux comptes :

MM. FOURNIER Gérard
LEYSSENS Jean

LE RELAIS DU SOUVENIR ET DE L'ESPOIR MONCHY-LAGACHE - PONT DE L'EUROPE

Plus de 500 kms en courant, en 5 jours 1/2. C'est un projet qui espérons le, verra le jour du 24 Avril au 1er Mai 94.

POURQUOI SOUVENIR : parce que nous traverserons les champs de Bataille de Verdun.

POURQUOI ESPOIR : parce que nous arriverons au Palais de l'Europe à Strasbourg et au Pont de l'Europe à Khel.

Le Prologue se déroulera le Dimanche 24 Avril avec, nous l'espérons, la participation des Aînés de Monchy-Lagache, des Anciens Combattants, des Jumeleurs Français et Allemands, des jeunes Footballeurs et Judokas, du Club de Gymnastique et enfin de toute la population du village désirant passer un bon après-midi.

* Départ réel le lundi à 8h30 pour arriver à Sissonne ==> 88 kms

* Mardi : Sissonne - Grandpré ==> 92 kms

* Mercredi : Grandpré - Verdun - Harville ==> 96 kms avec dépose de fleurs au Monument aux Morts à l'ossuaire de Douaumont vers 15H. Nous espérons la venue d'une délégation Franco-Allemande, de Jumeleurs, des Aînés et des Anciens Combattants.

* Jeudi : Harville - Morhange ==> 91 kms

* Vendredi : Morhange - Marmoutier ==> 86 kms
Nous espérons la venue de coureurs de Dunzweiler pour faire les 40 derniers kilomètres de Samedi.

* samedi vers 12H : arrivée à Strasbourg Palais de l'Europe et Pont de l'Europe à Khel. Nous espérons pouvoir visiter le Palais de l'Europe avec les Monchysois intéressés et une délégation Franco-Allemande.

* Retour le Dimanche 1er Mai.

Jacques BOUCHEZ

C L U B D E S A I N E S

Nous sommes toujours heureux de recruter de nouveaux membres; tous sont bien accueillis chaque premier mardi de chaque mois de 14 H à 18 H au Foyer Rural (le mardi 1er novembre -jour de la Toussaint- la réunion est reportée au mardi 8 novembre).

On organise des jeux simples (belotte, manille, scrabble, dominos), on offre un goûter (café, brioche ...), on assure le transport des personnes qui ont des difficultés à se déplacer; et dans la distraction, l'après-midi est vite passée.

La cotisation de cette année est minime (70 francs).

Nouveaux ou jeunes retraités rejoignez nous.

Nous vous assurons tous de nos meilleurs voeux de santé et de bonheur pour 1994

JACQUES CARBONNAUX

A N C I E N S C O M B A T T A N T S

Deux années de guerre de trop en Bosnie-Croatie-Serbie, c'est deux années de destructions, de cadavres, de misères quotidiens inutiles; nos Casques Bleus sont découragés, humiliés; la Paix : SEULE LA PAIX DOIT-ETRE SOUHAITEE POUR 1994

Suite à un accident ferroviaire fin décembre dernier, la SNCF veut salir la mémoire des Anciens Poilus de 14-18. Ce sont nos Pères et nos Grands-Pères ; ce n'est pas à leurs enfants de juger leurs Parents.

Notre région du Santerre, qui a longtemps servi de front en 14-18, est truffée de sapes, de boyaux, de tranchées et de cagnas. Les Anciens Combattants n'admettront pas de cautionner l'impéritie des services de la SNCF.

En 1993, quelques camarades de Monchy ont honoré avec les Drapeaux les soldats inconnus de l'Arc de Triomphe à Paris et à Notre Dame de Lorette ; qu'ils en soient remerciés de même que nos Anciens de Monchy tombés au Champ d'Honneur à notre Monument les 8 mai, 14 juillet et 11 novembre.

BONNE ANNEE ET PAIX POUR TOUS

N.B : Les 8 mai et 11 novembre ; messes du souvenir à 10 H

Jacques CARBONNAUX

JUDO-CLUB

Bientôt 16 ans

C'est par deux nouvelles attristantes que notre club a débuté sa seizième année d'existence : la disparition de M. Michel GRU qui nous a toujours été d'un grand soutien, et la démission de la fonction de président de M. Michel CAPON à qui nous adressons un grand merci pour son action au sein du club.

Quoi qu'il en soit , ces seize années n'ont pas altéré l'enthousiasme des uns et des autres . C'est toujours dans la bonne humeur que chaque mercredi, de 17 H 30 à 20 H 30 , les judokas de tous âges (80 licenciés à ce jour) , les parents et les membres dirigeants du club se retrouvent autour du professeur , M. Patrick MISTRAL . Celui-ci , grâce à son enseignement , permet chaque année à des judokas de se distinguer lors de compétitions et de faire ainsi connaître Monchy-Lagache dans le département , mais aussi à l'extérieur . (En 1993 , le club s'est classé au 7ème rang sur 62 clubs de judo que compte la Somme .)

Cette année encore , les résultats sportifs sont satisfaisants , comme vous allez pouvoir vous en rendre compte.

Bilan du début de saison 93/94

POUSSIN(E)S : BLEROT Christelle et HAPPE Adeline
1ères au championnat du district est
MOUTOUSSAMY Adrien
2ème au championnat du district est
CHIZZOLINI Luigi
3ème au championnat du district est
(tous les quatre sont qualifiés pour le championnat de la Somme)

BENJAMIN(E)S : BLEROT Delphine
lère au championnat du district est
lère au championnat de la Somme

DUPARCO Claire
1ère au championnat du district est

GENSE Perrine
3ème au championnat du district est
2ème au championnat de la Somme

GUFFROY Anthony
3ème au championnat du district est

LANDRY Céline
1ère au championnat du district est
2ème au championnat de la Somme

MINIMES : VANDEROSIEREN Sophie
2ème au championnat de la Somme

ESPOIRS : BOUDOT Cécile
1ère au championnat de la Somme
3ème au championnat de Picardie
3ème au championnat de la Somme Séniors

SENIORS : BOITEL Francis
3ème au collège départemental des ceintures
noires
3ème au championnat départemental toutes
catégories
2ème au championnat de la Somme

RICHY Bruno
1er au collège départemental des ceintures
noires
1er au championnat départemental toutes
catégories
1er au championnat de la Somme

RICHY Joël
3ème au collège départemental des ceintures
noires
2ème au championnat de la Somme

RICHY Agnès
1ère au championnat de la Somme

(tous les quatre , ainsi que BOUDOT Cécile sont qualifiés pour
le championnat de Picardie)

Nous espérons d'autres bons résultats .

Les membres dirigeants et moi-même vous présentons nos meilleurs
vœux pour l'année 1994 et nous vous donnons rendez-vous le
dimanche 6 février au Foyer Rural pour notre compétition
amicale .

Sportivement vôtre

La Présidente

A.RICHY

A . D . M . R. MONCHY ET ENVIRONS

La maladie, le vieillissement, l'accident... peuvent perturber le cours de la vie.

Dans ces moments, il est bon de pouvoir se faire aider là où l'on se sent le mieux, le plus en sécurité, là où sont les racines : chez soi !

Alors, quand malgré leur bonne volonté, la famille et ses amis ne suffisent plus, l'association A.D.M.R (Aide à Domicile en Milieu Rural) est là.

Notre association assure auprès des personnes âgées seules ou dépendantes, un service d'aide-ménagère. La plus grande partie des frais est prise en charge par les caisses de retraite pour les personnes ne disposant pas d'un revenu suffisant.

Vous pouvez aussi utiliser "l'emploi direct". Ce service vous permet d'avoir une aide ménagère que vous embauchez personnellement, mais l'A.D.M.R vous décharge de toutes les formalités administratives (fiches de paie, déclarations à l'URSSAF).

Un troisième service existe pour les personnes âgées seules; la "télé-alarme" qui est un lien avec l'extérieur en cas de malaise ou toute autre inquiétude.

Quels que soient vos problèmes, n'hésitez pas à faire appel à l'A.D.M.R qui s'efforcera de répondre à vos soucis.

Téléphone : 22.85.66.07

Cette année, la soirée familiale (soirée couscous) organisée par l'A.D.M.R se déroulera au Foyer Rural rénové de Monchy-Lagache.

Vous êtes tous invités... Réservez votre soirée du 19 Mars 1994 et venez nombreux passer un bon moment et apporter votre contribution à notre Association.

A BIENTOT ET TRES BONNE ANNEE A TOUS

Madame M.GOURLIN.

LE FOOT-BALL A MONCHY...

Voilà quelques temps que nous n'avions plus de nouvelles du foot dans "Notre village" ; en effet, personne n'ignore les difficultés rencontrées suite à la fusion de la section foot-ball du MAC avec Cartigny ; fusion ayant donné naissance à "l'Entente Cartigny-Buire-Bouvincourt-Monchy".

Néanmoins, au cours de l'année 93, nous avons eu le plaisir de voir que plusieurs Monchysoises et Monchysois manifestaient un réel désir de donner un nouvel élan au foot de Monchy.

La 1ère étape en fut la remise d'un jeu de maillots à l'équipe Pupille à 7 (Cartigny 1) offert par la Supérette de Monchy, suivi par les ETS Bonduelle en faveur de l'équipe Poussin (Cartigny 1); à nouveau, nous les remercions vivement.

La 2ème étape fut la nouvelle participation, pour 7 d'entre nous, dans l'équipe dirigeante de l'entente, rénovant ainsi des liens quelque peu émoussés.

Enfin, les résultats des joueurs, l'état d'esprit qu'ils développent et l'engagement de ceux qui les accompagnent dans leur activité peuvent nous rendre optimistes pour l'avenir de ce sport dans notre village.

Mais revenons sur la situation de l'entente aujourd'hui ; le club regroupe près de 140 licenciés sous la présidence de M. DEVAUX, et engage 8 équipes : 2 Poussins, 2 Pupilles, 1 Pupille à 11, 2 Séniors, 1 Vétéran sans oublier les tous jeunes débutants.

La fin de l'année 93 a été marquée par le succès des activités qui aident à financer le club et qui ont permis aux jeunes d'acquérir, à moindre prix, un magnifique survêtement. Ainsi, se sont déroulés le loto-quine, le concours de belote, la vente des cartes de dinde et la vente de calendriers.

Pour 94, sont déjà prévus le concours de pétanque, un déplacement pour un match de D1 à Lens en Mai, et le tournoi Poussin-Pupille (le jeudi 12 Mai à Monchy). Les entraînements des jeunes reprendront la seconde quinzaine de Février.

Quants aux résultats à mi-saison, ils sont encourageants :

* Les Poussins (1 et 2) finissent respectivement 2ème et 3ème du critérium d'Automne derrière Péronne 1 ; de ce fait, ils passeront du niveau 2 au 1 pour le printemps : ces équipes peuvent nourrir quelques espoirs pour les finales départementales et régionales des 23 Avril et 12 Mai, ou pour la Coupe du Santerre du 2 Avril.

* Les Pupilles à 7 de Cartigny 1 ont eu quelques difficultés avec une équipe très renouvelée, ils poursuivront en niveau 2.

* Les Pupilles à 11 finissent 7ème de leur groupe avant les matchs retour.

* Les Seniors A et B sont respectivement 4ème et 11ème de leurs divisions.

A toutes ces équipes, nous souhaitons Chance et Réussite pour la seconde partie de la saison, et nous profitons de ce début d'année pour adresser à chacun, joueurs, entraîneurs et supporters, nos meilleurs voeux de santé et de succès pour cette année 94.

H. DUJARDIN

.../... INFORMATIONS ...SUITE...
=====

COORDONNEES de l'ASSISTANTE SOCIALE LOCALE:

Melle VANNEUFVILLE au Centre social de CHAULNES. TEL: 22.85.40.03
- téléphoner de préférence le matin-

00000000000000000000

COORDONNEES DE:

VOTRE DEPUTE.....Mr Gautier AUDINOT....22.78.35.87 à NESLE(80)

VOTRE CONSEILLER GENERAL:.....Mr Jean BOITEL....23.81.01.62 à EPPEVILLE

Leurs permanences en Mairie de MONCHY-LAGACHE sont signalées
par affichage en Mairie.

00000000000000000000

RAMASSAGE DU VERRE USAGE:

Chaque premier Samedi du mois dans la journée.

Le Responsable de ce ramassage nous demande à chaque passage de
bien vouloir déposer les bouteilles vides devant les habitations.

Surtout ne mettre que du verre et rien d'autre sinon Il ne procède

pas à l'enlèvement des détritrus.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES:

Chaque JEUDI matin de bonne heure. Veuillez sortir vos sacs la veille
et ne mettez surtout pas de verre, ni d'encombrants.

Une collecte spéciale aura lieu au mois de MARS pour les encombrants.
Des affiches seront mises chez les commerçants et en Mairie.

00000000000000000000

DECHARGE MUNICIPALE:

Ouverte à tous les habitants de MONCHY-LAGACHE le SAMEDI.

Nous demandons à chacun de respecter l'environnement et de déposer
ses ordures non pas en bordure mais bien dans la décharge.

